



**Lancement de la campagne**  
**« La prévention des incendies,**  
**une affaire de tous les instants »**



Les services de sécurité incendie de la Côte-de-Beaupré sont fiers d'annoncer la première campagne de prévention des incendies à se tenir sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. L'objectif de cette campagne est de déceler rapidement tout risque pouvant causer un incendie et ainsi éviter les pertes de vie et matérielles.

**2 étapes importantes sont liées à cette campagne :**

La première étape est l'auto-inspection : certains résidents recevront sous peu le dépliant « prévention incendie, une affaire de tous les instants » dans lequel ils retrouveront des conseils sur la prévention incendie ainsi qu'un questionnaire permettant de les aider à repérer les risques dans leur résidence. Celui-ci, de format détachable, devra être retourné à leur service de sécurité incendie. Nous vous invitons à le compléter en faisant participer les membres de votre famille afin que tous soient sensibilisés aux risques d'incendie.

*Le premier intervenant pour assurer une protection contre l'incendie, C'EST LE CITOYEN*

Comme deuxième étape, au cours des semaines à venir, les pompiers effectueront des visites de résidences afin de vérifier certains éléments voués à la sécurité des personnes, particulièrement les avertisseurs de fumée. Les pompiers seront clairement identifiés à la municipalité qu'ils représentent. Profitez de leur présence pour poser toutes vos questions concernant la prévention des incendies.

Dès maintenant, la prévention devient la priorité #1 des services de sécurité incendie. D'autres activités s'ajouteront au cours des prochains mois. Restez informés en visitant le site internet de votre municipalité ou celui de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Pour toute information supplémentaire, contactez votre service de sécurité incendie ou le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de La Côte-de-Beaupré au numéro 418-824-3420 poste 240.

*Le feu brûle, la fumée tue !*